

La rétribution du militantisme écologiste

Monsieur Guillaume Sainteny

Citer ce document / Cite this document :

Sainteny Guillaume. La rétribution du militantisme écologiste. In: Revue française de sociologie, 1995, 36-3. pp. 473-498;

doi : 10.2307/3322165

https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_3_5067

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Abstract

Guillaume Sainteny : Ecologist militancy and their retribution.

After a brief presentation of the theories for the retribution of militancy, this article goes on to show that in practice the materiel retribution for ecologism in France is very low, whereas the expectations in terms of immaterial retribution through participation are high. It would thus seem that the particularity of ecology leaders in comparison to the characteristics of the traditional political elite is based on the low retribution of ecologist movements and on the type of retribution being offered.

Zusammenfassung

Guillaume Sainteny : Die Entwicklung der ökologischen Aktivisten.

Nach einer kurzen Vorstellung der Theorien zur Entlohnung des Aktivismus wird versucht aufzuzeigen, dass in der Praxis die materiellen Entlohnungen des ökologischen Engagements in Frankreich sehr gering sind, während die Erwartungen zu immateriellen Entlohnungen des Engagements sehr hoch sind. Es ist somit wahrscheinlich, dass das atypische Verhalten der ökologischen Führer in Vergleich zu den Eigenschaften der herkömmlichen politischen Eliten, auf die geringe Entlohnungsfähigkeit der ökologischen Bewegungen zurückzuführen ist, und auf die Entlohnungsart, die sie bieten.

Resumen

Guillaume Sainteny : La recompensa del militantismo ecologista

Después de una rápida presentación de las teorías de la recompensa del militantismo, tratamos de demostrar que en Francia en la práctica, las recompensas materiales conseguidas por el ecologismo, son muy poco significativas, mientras que les esperanzas en términos de recompensa inmateriales al nivel del compromiso son importantes. Desde entonces, parecería que el atipismo de los dirigentes ecologistas, en relación con las características de la élite de la política tradicional está ligado a la débil capacidad retributiva de los movimientos ecologistas y al tipo de recompensa que ellos ofrecen.

Résumé

Après une rapide présentation des théories de la rétribution du militantisme, on essaie de montrer qu'en pratique les rétributions matérielles procurées par l'écologisme en France sont très faibles tandis que les attentes de rétributions immatérielles de l'engagement sont importantes. Dès lors, il semble que l'atypisme des dirigeants écologistes, par rapport aux caractéristiques de l'élite politique traditionnelle, soit lié aussi bien à cette faible capacité retributive qu'au type de rétribution.

Guillaume SAINTENY

La rétribution du militantisme écologiste

RÉSUMÉ

Après une rapide présentation des théories de la rétribution du militantisme, on essaie de montrer qu'en pratique les rétributions matérielles procurées par l'écologisme en France sont très faibles tandis que les attentes de rétributions immatérielles de l'engagement sont importantes. Dès lors, il semble que l'atypisme des dirigeants écologistes, par rapport aux caractéristiques de l'élite politique traditionnelle, soit lié aussi bien à cette faible capacité rétributive qu'au type de rétribution.

Dans des travaux récents, on a essayé de montrer les spécificités des élites écologistes. Occupant un statut social moins élevé, des positions professionnelles plus modestes, disposant de ressources politiques moindres et d'un type de formation intellectuelle peu adapté à la compétition politique, les dirigeants écologistes sont loin de posséder les caractéristiques des professionnels de la politique consacrées par le champ politique d'aujourd'hui en France (Sainteny, 1987, 1989, 1991). En revanche, ils apparaissent assez proches du profil sociographique classique de ce type de mouvement social, tel qu'il fut dessiné dès 1968, à propos du mouvement pacifiste, par Parkin (1968).

Ces spécificités sociales, culturelles et professionnelles de l'élite verte sont-elles passagères ou destinées à persister ? Correspondent-elles à une phase initiale elle-même liée au mode d'émergence de l'écologisme comme mouvement social et vont-elles s'effacer au fur et à mesure de la structuration politique et partisane de ce courant ? Peuvent-elles s'expliquer par un pur volontarisme, par la volonté de créer un marché politique spécifique, privilégiant des caractéristiques différentes, voire opposées, par rapport à celles qui prédominent dans le champ (comme tente de le faire le PCF) ou par le rejet de la différenciation du politique et, par conséquent, le refus de se doter de professionnels de la politique ? Ou doivent-elles s'expliquer par une incapacité à attirer des élites légitimes dans la compétition politique (1) par des rétributions suffisantes ou adaptées ? Pour tenter

(1) Ou même par une incapacité à comprendre la nécessité de se doter de telles élites pour s'établir dans le champ politique.

de répondre à ces questions, on exploitera, outre le discours des dirigeants écologistes, les résultats d'une enquête par questionnaire écrit (2) et des entretiens semi-directifs (3), effectués par l'auteur.

Un atypisme subi : une incapacité à se doter des élites nécessaires ?

Le discours de refus et de critique des professionnels de la politique est abondant et récurrent chez les écologistes (4). On peut toutefois poser l'hypothèse que, derrière ce discours de refus, se dissimuleraient des rétributions insuffisantes en quantités et inadaptées dans leur type pour attirer

(2) Un questionnaire écrit de quarante-quatre questions a été envoyé, en 1984, après le test d'un pré-questionnaire auprès d'une sous-population, à toutes les personnes identifiées comme étant ou ayant été des dirigeants écologistes. Les questions permettaient de tester la compétence politique, d'obtenir des informations sur le bagage culturel, les pratiques culturelles et de loisirs, les rétributions attendues et obtenues de l'engagement, le comportement électoral, le positionnement politique, l'univers de socialisation culturelle et politique, les trajectoires sociales, professionnelles et politiques, et donc les ressources culturelles, sociales, politiques, professionnelles, économiques de la population et sur ces représentations politiques, socio-culturelles et idéologiques. Soixante-dix-sept questionnaires sont revenus sur cent trente-sept envoyés, résultat satisfaisant étant donné la réticence de ce type de population à ce genre d'enquête. On entend ici par dirigeants écologistes les personnes qui font partie ou ont fait partie d'un organe dirigeant d'une des grandes organisations politiques nationales à caractère durable créées par les écologistes et existant à la date de l'enquête ou ayant existé auparavant. Soit : Secrétariat national, Conseil et représentants régionaux des *Amis de la Terre* (AT), Conseil national et Bureau du *Mouvement d'écologie politique* (MEP), Conseil et Collège exécutif des *Verts-Parti écologiste* (Vpe), Equipe confédérale de la *Confédération écologiste*, Conseil national inter-régional et Collège exécutif des *Verts*, et des *Verts*

Confédération écologiste-Parti écologiste (Vcp). Le *Mouvement écologiste*, créé en 1974 et très vite moribond, n'est pas en tant que tel inclus dans l'étude. Mais la plupart de ses responsables le sont puisqu'ils ont par la suite exercé un rôle dirigeant dans l'un ou l'autre des mouvements mentionnés ci-dessus. *Génération écologie* (GE) n'est pas en tant que tel concerné par cette étude. Sa situation semble atypique par rapport aux organisations écologistes précédentes et aux tendances que l'on dégage dans ce texte. En effet, GE parvient (surtout entre 1991 et 1993) à attirer, à la fois, un personnel politique plus légitime dans la compétition politique (en termes socio-professionnels) et des élus et/ou dirigeants d'autres partis politiques. Cela semble dû à deux éléments : un clair discours de pouvoir et d'importantes perspectives de rétribution matérielle. Dans le texte on entend par vert(s), écologiste(s) au sens large, par opposition à Vert ou *Les Verts* qui désigne une organisation bien précise (*Les Verts Confédération écologiste - Parti écologiste*).

(3) Des entretiens oraux semi-directifs ont été menés avec dix-sept dirigeants ayant répondu au questionnaire choisis de manière à représenter, autant que possible, la diversité de l'échantillon de référence. Ils ont permis d'approfondir certains points, notamment les trajectoires politiques et sociales ou les relations de pouvoir au sein des différents mouvements étudiés.

(4) Sur ce point, et pour des exemples, voir Sainteny (1992, pp. 911-918).

et retenir les élites nécessaires. Tenter de vérifier cette hypothèse suppose d'abord d'examiner dans quelle mesure le recrutement de dirigeants peut, en théorie, dépendre de rétributions, et desquelles.

Militantisme et rétribution : à la recherche d'un modèle théorique (5)

On sait que, pour arriver à leurs fins, les entreprises politiques (6) ont besoin de personnel. Elles peuvent en obtenir par différents moyens. Une première solution est le recrutement d'un personnel intérimaire, plus ou moins spécialisé, en période électorale, ce qui suppose des moyens financiers importants. Les partis de patronage peuvent aussi, en échange d'un emploi à la discrétion du parti, s'assurer les services d'un personnel permanent. Cette possibilité décroît, toutefois, à mesure que s'étendent et se perfectionnent les règles de recrutement spécifiques à la fonction publique et que diminuent donc la part du clientélisme. Enfin, les partis peuvent aussi utiliser des militants prêts à se dévouer pour la défense d'une cause (7). Ces différentes possibilités s'additionnent parfois. Néanmoins, étant donné l'importance des moyens financiers supposés par la première solution et la régression du clientélisme dans la plupart des démocraties occidentales, l'utilisation de militants voués à la défense d'une cause tient une place essentielle. Pourtant, si le dévouement à une cause peut être un puissant facteur de mobilisation politique, il est difficile d'affirmer qu'il en constitue le seul mobile, à plus forte raison pour une mobilisation prolongée (8). L'hypothèse de l'action pour le seul service d'une cause se heurte à la théorie même de l'action collective.

Les raisonnements utilitaristes : la nécessité d'avantages individuels

Mancur Olson (1978) a montré que si les groupes sont censés procurer des avantages collectifs à leurs membres potentiels, l'adhésion ou la participation au groupe représentent des coûts (temps, argent...) tels que ces membres ont peu d'intérêt à rejoindre ces groupes et à participer à l'action collective, et cherchent en fait à se décharger de ces coûts sur d'autres (stratégie du ticket gratuit). Il est irrationnel qu'un seul individu ou qu'un petit nombre de personnes se consacre seul à la défense d'une cause alors

(5) Dans le texte présent, on étudie des « dirigeants ». On a néanmoins choisi de leur appliquer les concepts de rétribution du militantisme dans la mesure où des dirigeants sont, généralement, également militants dans la même organisation et/ou l'ont été auparavant.

(6) Sur la notion d'entreprise politique, voir Weber (1959).

(7) Sur cette analyse, voir Epstein (1967).

(8) Cela supposerait que tous les militants maîtrisent l'idéologie ou la doctrine qui justifie cette cause, ce qui semble inexact. Barnes (1968), par exemple, a montré que 17% seulement des adhérents de la fédération du Parti socialiste italien maîtrisent réellement l'idéologie de leur parti.

que, d'une part, il en supporterait tous les coûts, les avantages profitant, eux, à tout le groupe, et que, d'autre part, si l'action individuelle n'est jamais déterminante, l'action collective n'apporte que rarement des résultats immédiats (9). M. Olson n'aborde pas explicitement le cas des partis politiques, mais on peut étendre son raisonnement. Ainsi, suivant son analyse, peut-on considérer que les membres du groupe latent des électeurs d'un parti n'ont pas intérêt à s'inscrire à ce parti et encore moins à y militer, étant donné les coûts représentés par cette adhésion et la possibilité de bénéfices collectifs identiques sans cette adhésion.

Si un groupe arrive à se créer et à perdurer, c'est donc en fournissant à ses membres non seulement des biens collectifs mais aussi des biens individuels qui résulteront de leur entrée dans le groupe, étant entendu que la valeur de ces biens varie historiquement et socialement. Par exemple, pour plusieurs individus donnés, cette valeur (et donc l'intérêt de la rétribution) doit se rapporter à leurs attentes, à leurs ressources diverses et aux différents « investissements » qu'ils ont effectués ou sont sur le point d'effectuer dans le groupe. De même, ce serait en dispensant des bénéfices collectifs mais aussi des avantages individuels que les partis recruteraient des membres, des militants, voire des dirigeants.

Ces raisonnements ont été contestés (10) notamment par Pierre Bourdieu (1984, p. 229) qui fustige les « théories naïvement utilitaristes » et appelle Albert Hirschman (1983) à la rescousse pour rappeler que le militantisme « peut être à lui même sa propre fin et sa propre récompense », tant la solidarité militante, l'effort même de la lutte, le sentiment du devoir accompli ou de pouvoir transformer le monde peuvent suffire à justifier un engagement militant.

Rétributions matérielles et immatérielles

Pourtant, ces deux analyses, loin d'être opposables, apparaissent bien plutôt complémentaires. En effet, Max Weber (éd. 1959, p. 194), lui-même, exposant le lien entre l'engagement politique et les rétributions attendues, incluait, parmi ces dernières, les récompenses matérielles et symboliques :

« [...] cet appareil (partisan, humain) ne marche que si on lui fait entrevoir les récompenses psychologiques ou matérielles indispensables, qu'elles soient célestes ou terrestres ».

En ce sens, le « plaisir » du militantisme, rappelé par A. Hirschman et que P. Bourdieu met en avant pour critiquer l'utilitarisme, peut faire partie des récompenses immatérielles ou « psychologiques », pour reprendre le

(9) Il faut noter que, dans son ouvrage (1978), M. Olson généralise à l'action collective un raisonnement déjà appliqué au cas du vote par Downs (1957).

(10) Parmi des discussions critiques, plurielles et récentes sur ces thèses, on peut mentionner Chazel (1986); Gellner (1986); Preworski (1986); Tilly (1986).

Gaxie, 1977; Verdès-Leroux, 1983). Ainsi s'explique qu'un acteur puisse retirer un bénéfice de la participation à une action collective même si elle est un échec, la participation à la protestation (*voice*) pouvant devenir le but essentiel (Hirschman, 1981, pp. 215 *et sq.*; 1983, chap. 5).

Pourtant, il faut noter que les récompenses matérielles dont, déjà, Ostrogorski (1902) avait perçu l'importance, sont considérées par Weber comme la catégorie essentielle des rétributions, plus importantes donc que les récompenses psychologiques. Dès lors, si pour durer un mouvement doit se doter de gratifications et de rétributions capables d'entretenir le militantisme, le succès de l'entreprise politique dépend de la capacité à créer – ou à disposer – avant tout de ressources matérielles et à les distribuer comme récompenses à ses militants et à ses dirigeants, ce qui fait des « [...] luttes partisans [...], aussi et surtout des rivalités pour contrôler la distribution des emplois » (Weber, 1959, p. 128). Or, précisément, il semble que la capacité – ou la volonté ? – des mouvements écologistes à créer et à distribuer ce type de ressources ait été particulièrement faible.

La nécessité de prendre en compte les rétributions immatérielles

Il convient toutefois de relativiser cette analyse de la rétribution telle qu'elle découle des travaux de Weber ou de Olson. Ni l'un, ni l'autre ne nient l'existence de rétributions immatérielles : psychologiques, sociales, affectives. Mais, le premier, comme on vient de le rappeler, les considère comme mineures par rapport aux rétributions matérielles. Quant au second, s'il cite explicitement ces « incitations d'ordre érotique, psychologique ou moral » parmi les incitations sélectives et admet donc, sans conteste, leur existence, il se refuse pourtant à les inclure dans son modèle de peur que cela ne rende sa théorie indémontrable (Olson, 1978, p. 84). Or, cette démarche, dont on peut comprendre la motivation méthodologique, est néanmoins critiquable. En refusant par exemple de prendre en compte la plupart des incitations sélectives immatérielles, elle s'interdit *a priori* de mesurer leur importance réelle et, éventuellement, de vérifier ou d'infirmer le postulat de Weber selon lequel elles seraient mineures par rapport aux incitations matérielles.

Il faut au contraire – nous semble-t-il – prendre en compte les incitations non matérielles et admettre, au moins par hypothèse, qu'elles puissent être équivalentes ou supérieures aux incitations matérielles. Et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est parfois difficile de distinguer entre ces deux catégories d'incitations, qu'elles soient liées dans ce qui motive un individu à agir, ou, dans certains types de rétribution, qu'il apparaisse malaisé de mesurer la part respective de matériel et d'immatériel. Ainsi, la lutte que se livrent les factions des partis pour s'approprier ses « ressources symboliques » (droit de parler en son nom, de le représenter, d'être associé à son sigle, à son « capital ») peut paraître, à première vue, une rétribution immatérielle. Qui pourrait pourtant contester qu'il s'agit là de

terme de M. Weber, et n'invalide donc pas la théorie de la rétribution. Plus précisément, on peut rappeler que les rétributions matérielles se composent de rémunérations en espèces (financières) ou en nature : postes dans l'appareil d'Etat lorsque le parti arrive au pouvoir, postes de responsabilité internes aux partis, qui parfois permettent de vivre (même à des très petits niveaux), voire de responsabilités plus honorifiques, à mi-chemin entre le matériel et le symbolique ou cumulant les deux aspects de manière plus ou moins inégale (11).

« [L'homme politique professionnel] peut percevoir ses revenus soit sous la forme d'honoraires [...] soit sous la forme d'une rémunération fixe [...] en nature ou en espèces [...]. De nos jours ce sont des postes de toutes sortes dans les partis, dans les journaux [...] dans la municipalité ou dans l'administration de l'Etat » (Weber, 1959, pp. 126, 129-130).

Parmi les rétributions immatérielles, « psychologiques » ou symboliques, on peut mentionner l'acquisition d'une certaine culture, politique ou même extra-politique (12), induite par la participation aux réunions, la lecture de la presse du parti, la fréquentation de ses écoles. Un autre type de rétribution immatérielle est la constitution ou l'extension d'un « capital social » (relations, notoriété...). Ces ressources immatérielles peuvent d'ailleurs déboucher sur des avantages matériels, en facilitant, par des amitiés ou des solidarités partisans, la recherche d'un emploi, d'un logement, l'extension d'une clientèle professionnelle, etc. Les possibilités de notoriété qu'offre un parti par sa presse, ses colloques ou séminaires, ses maisons d'édition sont des rémunérations particulièrement importantes pour ses intellectuels, plus ou moins officiels, au point qu'en leur fournissant des occasions supplémentaires de tribune ou de publication, elles leur permettent d'accroître leur renommée et de maximiser le rendement de leur activité (13), comportement naturel dans ce type de carrière, surtout en France où le marché universitaire *stricto sensu* est beaucoup moins développé que, par exemple, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en R.F.A. (Boudon, 1979, 1981 ; Leca, 1982).

Enfin, il faut inclure dans les rétributions symboliques toutes les satisfactions psychologiques tirées du militantisme : plaisir des discussions, atmosphère de solidarité et de camaraderie, identification à un groupe, univers de références communes, atmosphère des réunions, substitut à l'isolement, rencontres sentimentales, intégration à une micro société, sentiment d'être un artisan de l'Histoire et/ou d'être en accord avec soi-même, apport d'une justification de l'ordre des choses, de la certitude d'une vérité du parti d'appartenance contre celle de l'adversaire, offre d'un système de représentation qui permet l'espoir d'un avenir différent (Weber, 1959 ;

(11) Toutefois, dans le cas de dirigeants, l'appropriation du « capital symbolique » attaché à un parti (sigle, symbole, droit de parler au nom du parti), mélangeant quelques aspects matériels et immatériels, semble une rétribution essentielle.

(12) Pour un exemple chez les militants communistes de l'Isère, voir Derville et Croisat (1979).

(13) Pour un exemple, qui reste toutefois particulier, voir Verdès-Leroux (1983).

pouvoir et donc d'une rétribution, en partie au moins, matérielle ? Différentes études ont par ailleurs montré récemment que dans le cas de mouvements antinucléaires ou pacifistes (soit des mouvements sociaux proches de notre objet d'étude) les motivations morales ou tenant aux relations sociales, les valeurs, le sens de la nécessité et de la responsabilité, le degré de fatalisme et les aspects affectifs ou de mécontentement pouvaient être centraux (Muller et Opp, 1986 ; Opp, 1986 ; Snow, Elkland-Olsen et Zürcher, 1980 ; Walsh, 1981 ; Walsh et Warland, 1983). Enfin, il faut préciser que la prise en compte de ces incitations immatérielles se justifie également dans le cadre de l'étude d'un groupe de dirigeants et cela d'autant plus qu'il s'agit de mouvements dans lesquels il semble n'y avoir guère de différence entre militantisme et *leadership*, dans la mesure où l'accès aux organes dirigeants semble pouvoir se faire parfois presque immédiatement après l'adhésion au mouvement (14).

Il semble même qu'il faille aller encore au-delà et réintroduire comme facteurs de comportements des éléments aussi peu rationnels que la solidarité, la loyauté, les affinités sociales, ethniques, linguistiques, religieuses, urbaines, territoriales..., les aspects symboliques, rituels, le désir d'identification à un groupe (Pizzorno, 1985). S'agit-il là des aspects symboliques de la politique, irréductibles à toute analyse néo-utilitariste ? Ou, au contraire, d'une nouvelle catégorie d'extension des incitations immatérielles ? En effet, où s'arrêtent celles-ci ? Les militants antinucléaires ou pacifistes qui, n'attendant pas toujours de leur mouvement une réelle efficacité, semblent parfois motivés essentiellement par des préoccupations émotives, morales ou tenant à des valeurs sociales, à des croyances, au sens de la nécessité et de la responsabilité (Opp, 1986 ; Walsh et Warland, 1983), agissent-ils déjà de manière symbolique ou encore, en partie, pour des rétributions psychologiques, sociales, morales, affectives ? En fait, on voit bien que les thèses néo-utilitaristes et symboliques de la politique, loin d'être contradictoires, sont non seulement complémentaires, mais « débordent » l'une sur l'autre.

La prise en compte des incitations sélectives immatérielles (si on considère toujours qu'elles peuvent être aussi, voire plus, importantes que les incitations matérielles) font toucher du doigt le vice majeur de cette démarche. L'extension illimitée de la catégorie des incitations sélectives immatérielles risque d'aboutir à une tautologie : on parviendra toujours à identifier une ou plusieurs incitations sélectives, plus ou moins nette(s), susceptible(s) de rendre compte de l'émergence de l'action collective, hors de toute démarche scientifique qui suppose la formulation d'hypothèses soumises au test de la réalité empirique (Chazel, 1986).

Faut-il alors, et pour cela, abandonner toute référence aux théories néo-utilitaristes et symboliques et préférer une logique de l'identification

(14) Parfois même sans en être expressément membre. Ce fut, par exemple, le cas d'un dirigeant de notre échantillon. Les sta-

tuts des *Verts* imposent toutefois, dorénavant, un délai d'un an entre l'adhésion et l'accès à un poste de dirigeant.

(Pizzorno, 1985) ? Il ne le semble pas, pour deux raisons. D'une part, parce que, même si on peut la prendre en compte, le recours exclusif à cette logique empêcherait ne serait-ce que de tenter d'observer ce qui peut être la part de rationalité dans le comportement d'un individu. D'autre part, l'identification à un groupe peut, elle-même, s'analyser comme une satisfaction tirée de l'activité militante (Gaxie, 1977, p. 137). On propose donc une utilisation dubitative et extensive du modèle néo-utilitariste. Dubitative dans le sens où même en acceptant, par hypothèse, qu'il puisse y avoir une part d'irrationalité dans le comportement d'un acteur, ce modèle peut aider à chercher à mesurer la part de rationalité que conserve sa conduite et à observer, par le mode de rétribution, le genre de rationalité. Extensive, dans la mesure où l'on ne s'interdit pas *a priori* d'y intégrer quelque type d'incitations que ce soit. Ce faisant, on se heurte à l'obstacle tautologique précédemment évoqué mais qu'on voudrait dépasser en posant l'hypothèse que la rencontre entre une organisation et des individus, sur la base d'une rétribution, pourrait contribuer à expliquer l'évolution du groupement. Autrement dit, selon le type de rétribution dont dispose un mouvement, celui-ci aura plutôt tendance à mobiliser telle catégorie de militants, voire de dirigeants, aspirant à cette nature de rétribution plutôt qu'une autre en quête de rétributions différentes. De manière plus précise, on peut avancer l'hypothèse que la capacité à offrir davantage de rétributions immatérielles que matérielles (ou la capacité à n'offrir presque exclusivement que des rétributions immatérielles) a de fortes chances de conduire à la mobilisation (dans un premier temps) de militants, voire de dirigeants, mettant davantage en avant des aspirations à des rétributions sociales, psychologiques, affectives qu'à des rétributions en termes matériels ou de pouvoir. Cela peut conduire l'organisation à mettre, davantage encore, l'accent (dans le discours, au moins) sur les premiers objectifs, ce qui supposera peut-être, pour évoluer vers le pouvoir, l'élimination ou la marginalisation des acteurs initiaux, par – et au profit d'– un personnel davantage professionnalisé ayant perçu l'usage politique qu'il pouvait faire du « capital de ressources » ainsi constitué et désireux d'en user. Autrement dit, il est probable que le type de rétribution proposé à un moment donné, dans une configuration historique, sociale, politique, économique particulière, par un mouvement (et toutes choses étant égales par ailleurs), favorise, également partiellement, l'engagement d'individus précisément en quête, également partiellement, de ce type de rétribution. Selon la plus ou moins grande adaptation des ressources de l'organisation et des rétributions disponibles à l'attente des agents qui y entrent, le mouvement se trouve conforté dans son orientation ou, au contraire, évolue plus ou moins progressivement vers d'autres buts avec d'autres agents.

Pour le cas qui nous occupe, il semble que la capacité – ou la volonté – des mouvements écologistes à créer et à distribuer des ressources de type matériel ait été particulièrement faible et que cela puisse être mis en relation avec le type d'élites recruté.

La faiblesse des rétributions matérielles

Ne disposant que de faibles moyens financiers (15), les mouvements écologistes ont été longtemps incapables de recruter des permanents ou des « mercenaires » temporaires (par exemple, le temps de campagnes électorales) contre rétribution financière.

L'incapacité à fournir des postes dans l'appareil d'Etat

Pouvoir offrir des postes est le type de rétributions matérielles principal d'un parti politique. C'est actuellement inenvisageable au sein des mouvements écologistes, étant donné leur faiblesse et leurs perspectives contraires à cette logique. D'une part, pendant longtemps, les mouvements écologistes ont affiché un discours de refus du pouvoir. A la fin des années soixante-dix, certains écologistes considéraient leur but comme atteint même s'ils n'obtenaient aucun suffrage (Sainteny, 1993). D'autre part, l'état de faiblesse de ces mouvements et la réglementation électorale ne leur ont pas permis d'espérer obtenir des élus, ni aux présidentielles de 1974, 1981 et 1988, ni aux législatives de 1978, 1981 et 1988, ni aux cantonales de 1976, 1979, 1982, 1985, 1988 (16). Il en fut presque de même aux municipales de 1977 (17). Même lors des élections européennes de 1979 et de 1984, la capacité des écologistes à dépasser la barre des 5 % des suffrages exprimés était, à l'avance, jugée peu probable. Il n'y a guère qu'en 1986 où l'on pouvait penser (et où les écologistes eux-mêmes pensaient) que *Les Verts* pourraient obtenir des élus régionaux, voire quelques élus législatifs. Or, ce ne fut pas le cas, si l'on excepte trois conseillers régionaux.

L'incapacité (ou le refus) des écologistes à distribuer des rémunérations en nature ou en postes dans l'appareil d'Etat ressort donc clairement à la fois du discours et de la démarche du mouvement et de ses « contre-performances ». Les élites attirées par les rétributions matérielles n'ont donc guère de raisons ou d'intérêts à s'engager dans des organisations qui ne paraissent pas capables de rétribuer de cette manière les coûts de leur engagement.

(15) Le budget des *Verts* est de 450 000 F en 1987, selon *Vert-contact*, n° 85, 1988, p. 1.

(16) Si l'on excepte deux conseillers généraux en 1985 et un en 1988 étiquetés « écologiste ».

(17) Si l'on excepte quelques élus dans des petites communes (ou dans de plus grandes, figurant à titre individuel sur des listes de grands partis).

La faible capacité rétributive des postes internes

Les mouvements écologistes ont-ils été plus capables de rétribuer le militantisme en leur sein, ou d'attirer des élites extérieures par l'attribution de postes de responsabilité internes ? Pas davantage.

Certes, être candidat écologiste à l'élection présidentielle ou tête de liste aux élections européennes fournit une notoriété non négligeable sur le plan national et confère un certain « capital politique », éventuellement négociable par la suite (18). Il peut en être de même, dans des proportions plus modestes et dans un cadre géographiquement plus restreint, pour les candidats ou les têtes de liste aux élections locales ou régionales. Mais les responsabilités internes au sein des mouvements écologistes parurent longtemps, et paraissent peut-être encore par certains aspects, non rémunératrices.

Dans un premier temps, ces postes de responsabilité n'existaient même pas, les écologistes refusant le principe même de dirigeants. Si par la suite la nécessité de se doter de délégués ou de porte-parole fut perçue, le refus ou la peur des dirigeants et la volonté de démocratie directe au sein des mouvements conduisirent à la mise en place de tout un système de contrôle, contrepoids, rotation, mandats courts, non-cumul, révocation, décentralisation, collégialité du pouvoir, destiné à empêcher l'émergence ou la consolidation de dirigeants, et qui diminua d'autant l'aspect rétribuant de la fonction (Sainteny, 1991, chap. II). Par ailleurs, la suspicion avec laquelle les dirigeants sont regardés par les militants, la fragilité de leur position, leur révocabilité quasi permanente, les critiques incessantes dont ils sont l'objet conduisent à affecter ces fonctions d'un coût psychologique qui semble considérable. En outre, on sait que la capacité des partis à offrir une série de gratifications progressivement ascendantes pour conserver, en les récompensant, militants et dirigeants nécessite une hiérarchie interne (Gaxie, 1977). Celle-ci est nécessaire à la fois à la rétribution des militants et des dirigeants de second plan et à l'attraction d'une élite politique déjà formée. Or, en refusant toute hiérarchie dans un premier temps puis, en l'acceptant du « bout des lèvres », contrôlée par un système de contrepoids, de révocation et de collégialité, les écologistes restreignent considérablement leurs possibilités de rétribution en ce domaine. En outre, d'un point de vue strictement financier, on ne vit pas d'un poste de dirigeant écologiste comme on peut vivre d'un poste de dirigeant communiste, socialiste ou syndicaliste. En d'autres termes, les dirigeants écologistes, qui paraissaient payer leurs fonctions d'un coût psychologique élevé et en

(18) Comme le montre l'exemple de Brice Lalonde.

profiter peu en termes symboliques ou de pouvoir, n'en tirent également aucun avantage matériel, puisque non seulement leur fonction n'est pas rétribuée mais qu'elle leur coûte (19).

Statut des quelques rares postes consultatifs attribués à des écologistes

Enfin, les mouvements écologistes paraissent également peu capables d'offrir ou de faire attribuer à leurs dirigeants des postes consultatifs, mi-honorifiques, mi-rétribués (parce que donnant souvent droit à des indemnités), dans des organismes publics. Seuls treize des dirigeants de l'échantillon ont été membres de tels organismes. De plus, l'effet strict de leur appartenance à un mouvement écologiste, dans ces nominations, s'il est difficile à mesurer précisément, paraît assez mince (20).

Si l'on ne peut nier que certains dirigeants de mouvements écologistes aient pu occuper quelques postes publics (dont la quasi-totalité concerne le domaine de l'environnement et ne semble pas permettre l'exercice d'un pouvoir réel), d'une part, l'obtention de ces postes semble peu due à leur rôle de dirigeant écologiste et, d'autre part, les pouvoirs publics font plutôt appel, pour de tels postes, à des scientifiques ou des représentants d'associations de protection de l'environnement qu'à des dirigeants écologistes.

(19) Cette difficulté à « faire vivre » ses dirigeants conduit parfois le mouvement à s'en choisir certains, en partie au moins, pour des raisons matérielles : l'un parce que employé de la S.N.C.F., le mouvement n'a pas à lui payer ses billets de chemin de fer lors des déplacements politiques où il doit représenter sa région, l'autre parce qu'il dispose d'un niveau de revenu tel qu'il peut, sans difficulté, payer de sa poche les factures téléphoniques élevées et les déplacements en province induits par ce type d'activité.

(20) Ainsi, les deux dirigeants de l'échantillon, membres d'un comité économique et social, semblent clairement avoir été choisis au titre de leur compétence scientifique ou technique dans le domaine de l'environnement (cas d'Antoine Waechter en Alsace) et/ou au titre de représentant d'associations de protection de l'environnement (cas de Marie-Paule Labey en Basse-Normandie) et non de mouvements écologistes. *A contrario*, il ne semble pas que des dirigeants de mouvements écologistes aient été nommés au Conseil économique et social (ils en sont, par exemple, absents en 1988 et 1989 : voir *Le*

Monde du 8 septembre 1989, p. 28), les autorités ayant plutôt choisi des représentants d'associations de protection de l'environnement ou des personnalités ralliées. De même, les sept membres de l'échantillon, nommés dans des organismes locaux ou régionaux, sont tous, sauf un, soit des scientifiques de formation et de profession, soit des responsables d'associations de protection de l'environnement dans leur région, parfois les deux. En outre, certains d'entre eux sont nommés à des époques où ils ne font plus ou pas encore partie d'un mouvement écologiste *stricto sensu*. L'occupation de postes similaires au niveau national semble répondre à la même logique. Il s'agit presque toujours de dirigeants des *Amis de la Terre*. Or, ces nominations se font dans une conjoncture historique et politique bien particulière. Elles ont toutes lieu en 1982, c'est-à-dire non seulement immédiatement après la victoire de la gauche, mais surtout au moment précis où *Les Amis de la Terre*, renonçant à une action « politique », opèrent leur « recentrage associatif ».

Si par ces nominations il y a rétribution, c'est celle d'une expertise scientifique ou environnementale, nullement celle d'un militantisme politique.

La capacité de rétributions matérielles (incluant argent, postes, pouvoir) des mouvements écologistes paraît singulièrement faible dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Il n'est donc guère étonnant que les militants et élites en quête de ce type de rétribution (et pouvant y prétendre) n'apparaissent pas au sein de ces mouvements. En revanche, les mouvements écologistes loin de pouvoir promettre prébendes, butin ou pouvoir d'Etat, paraissent offrir davantage de rétributions de type symbolique et social.

Le primat des rétributions symboliques

Les motivations d'engagement, généralement mises en avant par des dirigeants et des militants politiques, se réfèrent plutôt à des concepts tels que la défense d'une cause, le service de son pays, le sens des affaires publiques ou des responsabilités, le combat pour des idées... Sont, en général, assez peu avancées les finalités de pouvoir en tant que telles et encore moins les rétributions de type social dont on a vu d'ailleurs qu'elles restent considérées comme mineures par une partie de la théorie sociologique. Or, dans le cas des dirigeants écologistes, on peut assez facilement mettre en évidence l'importance des attentes de rétribution sociale dans l'engagement. Ce type de rétribution est même parfois explicitement et spontanément cité par les dirigeants eux-mêmes, comme bénéfice retiré de l'engagement, voire comme motif de cet engagement. On peut subdiviser ces rétributions matérielles en trois sous-types : l'obtention d'un bagage culturel, l'acquisition d'un « capital social », un moyen d'intégration sociale ou socio-professionnelle (21).

(21) Avant de s'engager dans cette analyse, il faut attirer l'attention sur ses limites. Tout d'abord, il s'agit là d'un discours (oral comme écrit) à prendre avec précaution et qui est loin d'épuiser les raisons de l'engagement ou la liste des bénéfices tirés de celui-ci. Ensuite, les trois sous-types de rétribution matérielle ici isolés le sont pour la commodité de l'analyse. Ils apparaissent, en réalité, souvent liés dans les réponses d'un même dirigeant. Enfin, comme chez d'autres populations de dirigeants ou de militants, l'explication de l'engagement en termes de sens des responsabilités ou de combat pour des idées n'est, bien sûr, pas absente : « L'avenir sera écolo ou ne sera pas... »

(Homme, 37 ans, professeur de lettres); « [...] obligation morale de persévérer [...] » (Homme, 28 ans, fonctionnaire); « A la fois transformer le monde » (politique classique) et « changer la vie » (vivre autrement [...]) » (Homme, 38 ans, universitaire); « 1. Amour de la nature et de la liberté. 2. Sens de la justice sociale. 3. Pression pour une démocratie (réelle et autre) et de l'autonomie [...] 4. Sens des responsabilités vis-à-vis des générations futures et souci du long terme » (Femme, 58 ans, agricultrice). Mais, d'une part, ce type d'explication est rarement fourni seul. Et, d'autre part, cela n'empêche pas que les rétributions sociales sélectives soient quand même très fréquemment citées.

L'acquisition d'un bagage culturel

On sait que la relation constatée depuis longtemps entre adhésion à une organisation et plus forte politisation (au sens de meilleures connaissances politiques) peut s'expliquer par l'appartenance à une formation favorisant l'acquisition d'une compétence politique plus que par le regroupement de personnes auparavant déjà politisées (Almond et Verba, 1963, pp. 238-312 ; Key, 1961, pp. 505-506 ; Butler et Stokes, 1969 ; Lane, 1959). Cette acquisition d'une culture politique, par la fréquentation d'une organisation politique ou par le militantisme au sein d'un parti, peut aussi s'étendre à la culture générale (Derville et Croisat, 1979).

L'acquisition d'une culture, et pas seulement d'une culture politique, par le militantisme et l'exercice de responsabilités semblent également pouvoir se vérifier chez les dirigeants écologistes. Elle ne concerne pas, uniquement, des militants à faible niveau culturel comme le supposent certains (Gaxie, 1977). D'autant plus qu'au-delà du discours (22) on croit pouvoir affirmer qu'elle touche la totalité ou la quasi-totalité d'entre eux, *via* un aspect culturel bien particulier au moins. En effet, l'écologisme ayant, au début notamment, focalisé son attention, son discours et ses actions sur des domaines particuliers assez techniques (environnement, science, énergie...), les dirigeants qui n'étaient pas des professionnels de ces domaines (et même ceux qui l'étaient) ont dû acquérir certaines connaissances spécifiques pour maîtriser ces concepts (23). Ils ont, par là même, acquis une culture spécifique qui a, d'ailleurs, permis à certains d'entre eux une spécialisation professionnelle dans ce champ.

(22) A la question « Qu'est-ce que vous a apporté l'écologie ? », on note, entre autres réponses, « Un intérêt intellectuel » (Homme, 40 ans, fonctionnaire) ; « [...] et puis également de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons » (Homme, 63 ans, universitaire) ; « Ça m'a apporté une culture très importante. Les activités que j'ai eues dans ce mouvement m'ont forcé à acquérir cette culture » (Femme, 40 ans, psychologue).

(23) Racontant son arrivée aux *Amis de la Terre*, en 1972, B. Lalonde (1981, p. 143) écrit : « [...] j'ai immédiatement voulu apprendre ce qui faisait la base de l'association. Cela s'appelait à l'époque : la conservation, la restauration et l'utilisation de l'écosphère. Je ne savais pas ce que voulait dire le mot écosphère, alors je me suis renseigné, j'ai planché sans désespérer ». L'acquisition d'une culture propre au domaine est également le cas des professionnels du secteur qui

peuvent ainsi, par le militantisme, devenir des spécialistes d'aspects de l'environnement qui ne correspondent pourtant pas à leur expérience professionnelle *stricto sensu* ou d'origine. Ainsi, un dirigeant (homme, 46 ans, universitaire), explique qu'il est devenu bon connaisseur des questions énergétiques par la force du militantisme : « [...] en 1973, au moment des premiers projets d'E.D.F. dans la région, il y a eu les premières luttes antinucléaires [...] du fait que j'étais connu comme militant d'environnement et de protection de la nature, des gens, riverains, sont venus me voir pour me demander conseil. Et, à l'époque, j'en connaissais pas plus qu'eux [...] j'ai potassé des bouquins sur la question ». Ainsi, candidat suppléant aux législatives de 1978, ce dirigeant, zoologiste de formation et protecteur de la nature au départ, s'estime être, alors, identifié localement comme un écologiste antinucléaire.

L'obtention d'un « capital social »

L'édification d'un « capital de relations sociales » est l'une des rétributions sélectives individuelles les plus importantes que peut procurer le militantisme. La valeur de cette gratification doit, comme les autres, être rapportée à la situation sociale et professionnelle de l'individu et au contexte. Elle est d'autant plus importante que les « ressources sociales » du militant, avant son entrée dans le parti, sont faibles.

La reconnaissance de gratifications sociales en termes de contacts et d'amis est fréquente dans les entretiens réalisés, et dans les réponses aux questions sur les causes et/ou les circonstances d'engagement (24). Elle apparaît donc comme l'un des avantages retirés de l'engagement autant que comme l'une des motivations de cet engagement pour les dirigeants écologistes. Mais il faut aller au-delà et essayer d'examiner quelle est la signification de cette gratification sociale et sur quels autres types de rétribution elle débouche. Il semble, en fait, qu'elle réponde ou conduise parfois à une véritable intégration sociale et/ou professionnelle.

Une intégration sociale et/ou socio-professionnelle

Au-delà de l'acquisition d'un bagage culturel et social, on sait que la gamme des rétributions symboliques ou matérielles est très vaste. Certains partis peuvent être considérés, par certains militants, comme une « grande famille » et remplir d'importantes fonctions d'intégration dans une micro-société (Gaxie, 1977, pp. 137-138) et dans la société tout court. Dans le cas des dirigeants écologistes on propose d'examiner cette vaste catégorie de rétributions immatérielles selon deux sous-types : intégration par mise

(24) « Motif : j'adore les contacts humains » (Homme, 45 ans, agriculteur). « 1. Rencontrer des personnes ; 2. Construire un mouvement qui dure. » (De lui-même, ce dirigeant hiérarchise donc deux motifs et place, en tête, la quête de contacts sociaux et, en second, seulement, le motif « cause », « idée »). « Par mon tempérament, mon caractère, je suis plutôt un solitaire. Je ne suis pas à l'aise dans un groupe. Je préfère travailler seul. Donc, ça m'a apporté la fréquentation de gens dans les régions. Ça m'a apporté de plus connaître des gens très différents, de rencontrer des gens. C'est le plus important pour l'expérience personnelle » (Homme, 38 ans, universitaire). « [...] Professionnelle-

ment, impossible de savoir. Du pour et du contre. Si, ça me met en contact avec un tas de gens » (Homme, 30 ans, journaliste). « [...] Sur le plan personnel, une bonne partie des gens que je vois régulièrement, de mes amis sont ou ont été dans l'écologie. Donc, ça continue à jouer un grand rôle » (Homme, 33 ans, journaliste). « [...] Beaucoup d'amis [...]. Et puis vous voyez des gens ». A la question : « Est-ce que vous pensez qu'en dehors des raisons principales de votre engagement le fait de "voir des gens" a pu être une petite raison annexe de votre engagement ? », il est répondu : « Oui. Sûrement, oui. Oui, une petite raison annexe de mon engagement » (Femme, 40 ans, psychologue).

en accord de ses attentes avec un type d'action ; intégration dans un groupe social.

Peuvent se ranger dans la première catégorie, les rétributions immatérielles correspondant à des satisfactions individuelles psychologiques, tirées de l'action collective, qu'il s'agisse du plaisir, du sentiment de jouer un rôle ou d'être en accord avec soi-même, ou encore de trouver un engagement répondant aux attentes d'un moment. Répondant à la question sur l'apport de l'écologie, un dirigeant (homme, 29 ans, cadre supérieur) indique : «Ça me passionne ; j'ai l'impression de participer à un mouvement qui joue un rôle dans l'histoire [...]» (25), puis, à une autre occasion, livre cette remarque à propos d'un militant R.P.R. de ses connaissances : «Ce qu'il y a de bien c'est que nous on se marre et eux ils se font chier en faisant de la politique». Ce dernier point, «se faire plaisir», avait déjà été identifié comme un des traits importants du militantisme écologiste à la fin des années soixante-dix (Paicheler, 1980, pp. 5-6 ; Paicheler et Saint-Afrique, 1979, pp. 25-28, 32-34, 40 ; Neri et Ribay, 1978, pp. 70-71, 424-425) (26).

Ce thème du plaisir qui apparaît explicitement à certains dirigeants comme une rétribution de leur engagement subsiste dans les années quatre-vingt. Il peut, aussi, prendre une forme différente du «plaisir brut» et qui se rapproche plutôt de l'accomplissement personnel ou de l'accord avec soi-même (27).

(25) Ce motif d'adhésion est fréquemment évoqué dans le cas du P.C.E. Voir Verdès-Leroux (1983, p. 384).

(26) L'une des personnes interrogées (qui était alors l'une des principales figures du mouvement) fait cette réponse à une question sur l'apport du militantisme : «[...] Moi, je considère que chacun dans la vie est militant à sa façon et tout ce que chacun fait dans la vie c'est en définitive pour "se faire plaisir", même si c'est inavoué, même si c'est inconscient et même si c'est fait dans des buts qui ne sont pas directement faits pour se faire plaisir. Le militantisme [...], c'est en définitive obéir à certaines pulsions qu'on a en soi, même si on les camoufle momentanément de bien humanitaire [...]; c'est une certaine forme de "réalisation" personnelle». B. Lalonde (1981, p. 142) raconte ainsi sa première réunion aux *Amis de la Terre* : «Les personnes présentes semblaient très sympathiques et décontractées, par rapport à ce que j'avais connu dans le militantisme syndical, étudiant ou politique. Il y avait de l'humour, une sorte de détente [...], certains qui avaient

envie de s'amuser, de se distraire, tout en agissant.» De même, évoquant son arrivée, en 1973, aux *Amis de la Terre*, un dirigeant (homme, 63 ans, universitaire) indique : «Il y avait ces gens-là qui étaient sympathiques [...]. Tous ces gens-là me paraissaient fort sympathiques. Je trouvais là une atmosphère extrêmement... extrêmement agréable [...]. Je m'y suis senti très très bien».

(27) «L'écologie me permet d'être de plain-pied avec moi-même [...] Ça me permet de trouver [...] quelque chose qui correspond vraiment à ce que je cherche» (Femme, 36 ans, graphiste). «D'abord le fait que j'ai l'impression d'être en accord avec moi-même. Je suis pas en porte-à-faux, je suis bien dans ma peau en faisant ça» (Femme, 40 ans, psychologue). «Comme [les autres militants] quel intérêt pressant ai-je à ce que les choses changent sinon une plus grande notabilité? [...] Peut être aussi le goût du plaisir s'il est suffisamment fort pour subvertir productivisme, technocratie, et volonté de puissance» (Vicherat, 1984).

Mais, cela peut aller plus loin. A la fin des années soixante-dix déjà, on avait noté chez les militants écologistes une « quête affective » et, même fréquemment, la recherche, dans le groupe, d'un substitut à la famille (Paicheler, 1980, pp. 8-10; Paicheler et Saint-Afrique, 1979, pp. 33, 34; Neri et Ribay, 1978). On retrouve des rétributions de ce type parmi les dirigeants interrogés sur les circonstances et motifs de leur adhésion ou de leur engagement actuel, et sur ce que leur a « apporté l'écologie ».

« Amitiés, recherches d'un réseau convivial » indique un dirigeant (homme, 36 ans, universitaire) parmi différents autres motifs de son engagement actuel.

« [...] Beaucoup d'amis. J'étais dans un milieu très bourgeois. J'avais beaucoup de relations mais je ne me sentais pas à l'aise car les préoccupations de ces gens-là qui avaient mon âge n'étaient pas les miennes » (Femme, 40 ans, psychologue).

Pour cette dirigeante, qui évalue ainsi ce que l'écologie lui a apporté, tout se passe comme si les autres militants, le groupe écologiste, offraient un réseau de sociabilité alternatif à celui dont elle hérite par son milieu, plus adapté à ses préoccupations et intérêts du moment (28).

On peut s'arrêter un peu plus longuement sur deux dirigeants pour lesquels ce type de rétribution semble avoir été très important. Une femme (36 ans, graphiste) évoque ainsi les différentes étapes de son arrivée dans l'écologisme :

« [...] J'ai été très tentée par toutes ces tentatives de vie alternative. La société construite, telle qu'elle est, avec ses juxtapositions de petits univers nucléaires ne m'intéresse pas du tout [...] J'ai vu une petite annonce du C.A.N. du 12^e qui cherchait quelqu'un, dans *La Gueule ouverte*. J'y suis allée [...] Je venais juste de rentrer à Paris, donc je connaissais personne [...] J'étais parfaitement isolée [...] J'ai cherché beaucoup [...] J'ai pris contact avec la *Fédération anarchiste*. Ils me plaisaient bien ces gens-là, mais complètement inefficaces [...] En 1977, je suis allée voir *Les Amis de la Terre* pour leur proposer mes services [...]. Je suis allée à trois-quatre réunions de membres écologistes dans le 20^e mais [...] je manquais de temps, j'étais en instance de divorce [...]. S'il n'y a pas vraiment quelque chose de très organisé pour me prendre en charge, je n'étais pas à même, à l'époque, de construire quoi que ce soit ».

Se passe ensuite un an où « je ne me suis pas occupée d'écologie », les causes invoquées étant le manque de temps et des difficultés d'emploi. Puis :

(28) La quête d'une structure d'intégration quasi familiale peut être évoquée, encore plus précisément, comme besoin et cause d'engagement : « [...] me retrouvant seule dans Paris, sans enfants, habituée à vivre avec les trois miens envolés depuis quelques mois, j'éprouvais le besoin de retrouver une famille ayant la même communauté d'idées que celle forgée peu à peu avec mes enfants. [...] » (Femme, 59 ans, chômeuse). A *contra-rio*, le repli sur la vie privée est expliqué par des motifs exactement opposés : « Je ne milite plus guère. Fatiguée, n'ayant plus le même besoin de contacts humains, je me suis remise à écrire pour moi-même [...] Mainte-

nant grand-mère j'y retourne souvent [en Charente] pour m'occuper de mes petits enfants [...] Ceci dit, il me semble que si j'ai changé, le tissu social des *Amis de la Terre* a lui aussi beaucoup évolué : j'ai l'impression d'une famille éclatée à la suite d'un remariage de part et d'autre ». A l'évocation des motifs de l'adhésion originelle comme « besoin de retrouver une famille [...] » répond l'explication d'un arrêt du militantisme à la fois comme conséquence de la création d'une nouvelle famille privée (petits enfants) et par le constat que *Les Amis de la Terre* ne constituent plus la famille qu'ils furent à un moment.

« J'ai décidé de quitter Paris. J'ai pris ma vie en charge. Je trouvais ça utile de restaurer un peu ma vie plutôt que de m'occuper du monde (29) [...]. Et, en plus, l'écologie parisienne [...] est tout sauf accueillante. [...]. Ça avait l'air très élitiste, en même temps ça faisait pas grand chose sur le terrain [...]. Point de vue contact humain y'a des choses à revoir ou est-ce que c'était moi qui attendais trop ? J'en sais rien, c'est possible, j'en sais rien [...] ».

Quittant donc Paris pour Grenoble, en 1978, cette dirigeante y trouve :

« [...] un groupe extrêmement chaleureux, des gens qui avaient envie de travailler, exactement ce que j'attendais ».

Revenant à Paris en septembre 1981, elle reprend contact avec les A.T., et est élue à leur Secrétariat national en novembre 1982 :

« Y avait des gens que j'aimais bien, avec qui je m'entendais bien ; y avait une nouvelle atmosphère [...] c'était plus les mêmes gens ».

Dans ce cas, l'investissement militant dans le groupe écologiste (puis l'accès éventuel à des fonctions de candidat ou de dirigeant) se fait à condition que le groupe soit chaleureux.

Pour une des dirigeantes écologistes (femme, 35 ans, journaliste), l'investissement militant permettra, au moins par deux fois, une certaine intégration sociale, politique et professionnelle à la suite d'un double déracinement, géographique et professionnel. Originnaire de la Marne, elle suit des études universitaires de philosophie à Nancy où elle contracte des engagements politiques et syndicaux précoces (responsable du groupe syndical de base de l'U.N.E.F., en première année de faculté, participation à la fondation de l'U.J.C.M.L., militantisme au P.S.U., adhésion à la C.F.D.T.). Arrivée à Dunkerque, pour enseigner, elle adhère au Comité antinucléaire (C.A.N.) en 1972 :

« J'avais changé de statut : d'étudiant à enseignant. J'avais été déracinée. Je retrouvais par la lutte antinucléaire un réseau social [...]. Je retrouvais un nid militant d'une certaine façon ».

Le C.A.N. se transforme en groupe local des A.T. en 1978. En 1979, elle participe à la création de l'*Agence d'expression* du RAT, ce qui la conduit plus fréquemment à Paris. A partir de septembre 1980, collaborant à la campagne présidentielle de B. Lalonde, elle ne passe plus que deux jours à Dunkerque et le reste de la semaine à Paris. Elle entre ensuite au Secrétariat national des A.T. en juillet 1982 (ce qui la conduit à quitter l'enseignement en septembre), puis trouve un emploi de journaliste à Paris, *via* deux autres dirigeants, membres de ce même secrétariat, présents dans notre échantillon. Ainsi cette dirigeante effectue-t-elle cette évolution géographique et professionnelle en grande partie par l'intermédiaire des *Amis de la Terre*. Elle l'évoque en ces termes :

« C'est-à-dire qu'à partir de [1979] c'est vrai que mon souci, mes propres soucis professionnels se sont transformés [...]. Tout ça est arrivé en même temps, c'est... c'est marrant, c'est pas anormal. J'avais perdu mon... mon goût d'enseigner et ma

(29) On trouve là une application très concrète du modèle théorique proposé par A. Hirschman (1983), d'alternance de phases

d'engagement dans l'action publique et de replis sur la vie privée.

passion pour la pédagogie, ça c'était épuisé et je retrouvais le goût de la recherche personnelle, j'avais envie d'écrire, j'avais envie de faire un peu de recherche sur le plan philosophique et idéologique [...]. Donc, le fait de me trouver là me permettait de satisfaire beaucoup plus ces besoins-là que d'enseigner. [...]. C'était une évolution dans mes propres, dans mes propres besoins intellectuels [...].

Q. : « Donc, [...] si je résume votre pensée, vous étiez plus portée à refaire un peu de la philosophie et de 'l'idéologie' que vous ne faisiez plus et le moyen de faire ça, pour vous, c'était un peu de venir à Paris? C'est un peu passé par le mouvement écologiste? ».

R. : « C'est ça. C'est complètement, c'est complètement, c'est pas un peu passé, c'est complètement passé par le mouvement écologiste [...] très certainement. Ça crée un lieu, un lieu social qui permet le saut professionnel. Ça évitait d'arriver à Paris un jour avec sa valise et de chercher du travail. [...]. Tout simplement vous avez des amis, vous avez des gens qui vous connaissent [...]. C'est quand même plus doux comme atterrissage que de débarquer dans une ville où vous connaissez personne ».

Les mouvements écologistes n'ont donc pas ou pratiquement pas, jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la capacité d'offrir à leurs militants, ni même à leurs dirigeants, des rétributions en terme d'emploi. Il semble qu'il ait été, néanmoins, possible pour certains d'entre eux d'obtenir, partiellement au moins, grâce à leur passage par l'écologisme des emplois ou d'accomplir des reconversions professionnelles. Dans tous les cas, il ne s'agit aucunement d'emplois politiques ou administratifs procurés directement par le mouvement mais d'emplois auxquels l'accès est rendu possible, indirectement, par la fréquentation du mouvement. Autrement dit, l'acquisition « forcée » par le militantisme d'une culture spécifique (sur les questions d'environnement) d'une part et la constitution d'un « capital de relations » dans ce domaine d'autre part semblent faciliter pour certains dirigeants une professionnalisation ou une reconversion professionnelle dans le champ de l'environnement (30). Il n'y a, en aucun cas, professionnalisation dans l'écologie politique mais, soit dans l'environnement, soit dans un autre secteur du champ politique (soit les deux à la fois). Si donc les mouvements écologistes ne paraissent guère en mesure de fournir des rétributions matérielles à leurs dirigeants, ils semblent, en revanche, pouvoir leur procurer des rétributions immatérielles (qui, parfois, figurent au nombre des motivations d'engagement), elles-mêmes susceptibles de déboucher sur des rétributions matérielles en termes d'emplois. Toutefois, dans tous les cas, cette professionnalisation semble partielle (et ces postes précaires) et ne paraît pas uniquement due au militantisme dans un mouvement écologiste, même indirectement, *via* des rétributions immatérielles. Enfin, ces cas restent peu nombreux (Sainteny, 1992, pp. 959-973).

(30) Ces cas confirment à quel point il paraît difficile, pour élaborer une théorie de la rétribution opératoire, d'une part de ne pas prendre en compte les rétributions immatérielles (comme le propose Olson) et d'autre

part de séparer nettement rétributions immatérielles et rétributions matérielles, les premières pouvant déboucher sur les secondes (et *vice versa*).

L'atypisme des dirigeants écologistes et la faible capacité rétributive des mouvements écologistes

Il apparaît dès lors intéressant de mettre en relation cette faible capacité de rétribution matérielle des organisations écologistes avec certaines de leurs caractéristiques.

L'absence des professionnels de la politique et la faiblesse des rétributions en postes de pouvoir

Ainsi, l'absence des élites politiques et notamment des intellectuels technocrates pourrait peut-être s'expliquer par l'incapacité des écologistes à les attirer, étant donné le peu de perspectives de rétributions matérielles (notamment en postes dans l'appareil d'Etat) qu'ils leur offrent. Le discours de refus de dirigeants, d'élites, de technocrates, loin d'être un discours volontariste, pourrait alors être aussi partiellement la conséquence de cette incapacité à s'en doter (31). Se créerait, ainsi, à côté des marchés d'engagement-rétribution existants, un autre marché sur lequel s'engagerait, contre des rétributions essentiellement immatérielles, un type de militants et de dirigeants, assez différent de ceux des partis classiques et peu légitime dans la compétition politique. *A contrario*, lorsqu'un dirigeant, ou ancien dirigeant, écologiste obtient un poste dans l'appareil d'Etat et, par là même, la capacité de rétribuer des engagements par d'autres postes dans l'appareil d'Etat, on observe qu'il attire dans son cabinet nombre d'intellectuels technocrates dont aucun ne fut auparavant dirigeant écologiste (32).

L'ampleur des attentes de rétribution immatérielle

De même, les difficultés ou les spécificités de fonctionnement des mouvements écologistes ne peuvent-elles pas, dans une certaine mesure, être mises en rapport avec le type de rétribution attendu par ceux qui s'y engagent ? Devant répondre à des attentes individuelles en termes de quête

(31) Il faut remarquer les fréquentes difficultés des mouvements écologistes non seulement à se doter d'élites de « qualité » mais même à parvenir à pourvoir tous les postes de dirigeant statutairement prévus. En 1990 encore, alors que le potentiel de rétribution s'est considérablement amélioré, peu de candidats se représentent lors du renouvellement

du C.N.I.R. des Verts. Quatre postes, dont l'un des quatre porte-parole, ne sont pas pourvus.

(32) Ainsi, en 1988, au cabinet de B. Lalonde retrouve-t-on trois « énarques », une secrétaire adjointe des Affaires étrangères, un « X-Mines », un E.N.G.R.E.F., un attaché d'administration centrale.

de relations, voire de quête affective ou d'intégration dans une société, les mouvements écologistes ont peut-être tendance à perpétuer une conception du politique comme activité expressive plutôt que comme moyen d'atteindre une finalité précise : le pouvoir, par exemple. Ainsi, pourrait s'auto-entretenir une capacité de rétribution immatérielle et une incapacité de rétribution matérielle et, par là même, d'attraction d'élites adaptées. Plus précisément, on peut considérer qu'à une faible capacité de rétribution matérielle des mouvements écologistes répondent de fortes attentes de rétribution immatérielle chez les militants et les dirigeants écologistes et, notamment, de reconnaissance sociale et de légitimation d'eux-mêmes et de leurs actions par les médias. Dans les années soixante-dix, les militants antinucléaires et « environnementalistes » à la recherche d'une reconnaissance et d'une légitimation par les médias concevaient largement leurs actions dans cette perspective plus expressive qu'instrumentale (Garraud, 1987). On retrouve la même caractéristique chez les *Friends of the Earth* et les « environnementalistes » en Grande-Bretagne (Greenberg, 1985 ; Brooks *et al.*, 1976). De même, en France, à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, le mouvement communard et l'engagement associatif sont analysés plutôt dans une perspective de reconnaissance sociale que de volonté de pouvoir (Dagnaud, 1981 ; Lacroix, 1980 ; Mehl et Dagnaud, 1982). On constate aussi de semblables préoccupations chez les dirigeants écologistes des années quatre-vingt, très préoccupés par leurs rapports avec les médias et le compte rendu, par ces derniers, de leurs activités. Très souvent, le succès d'une action est uniquement mesuré à l'aune de ses retombées médiatiques.

La faiblesse des rétributions matérielles et le statut des dirigeants

De même, pourraient être mis en relation avec la faible capacité de rétribution matérielle les fréquents conflits et scissions au sein des mouvements écologistes, et la facilité à y faire défection.

Dans la mesure où jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les mouvements écologistes ne parviennent pas à offrir de rétributions matérielles en termes de postes extérieurs (électifs, dans l'appareil d'Etat...), il ne reste plus que l'attribution de positions de responsabilité au sein même des mouvements, qu'il s'agisse des organes dirigeants ou de candidature, notamment aux élections présidentielles ou aux élections régionales ou législatives, comme tête de liste (1986). Ces postes internes permettent, pour très peu d'entre eux, de vivre à court terme (car on ne vit pas, alors, du statut de dirigeant écologiste) mais facilitent, surtout à moyen et long terme, l'accumulation de notoriété, de relations, de savoir-faire politique... Outre les aspects honorifiques et de reconnaissance sociale que confèrent ces postes, l'acquisition de ressources qu'ils autorisent permet éventuellement d'envisager la négociation de celles-ci sur un autre marché, plus légitime, où elles représentent une certaine valeur, comme le montrent,

par exemple, les cas de Jean-Claude Delarue, Brice Lalonde, Jean-Claude Demaure (maire-adjoint à l'environnement à Nantes depuis 1989) et Philippe Dufetelle (maire-adjoint à l'environnement à Toulouse depuis 1983).

On sait que le loyalisme des dirigeants politiques est, pour une part au moins, fonction du niveau auquel la relation partisane satisfait les intérêts d'entrepreneurs politiques : intérêts matériels (carrière, postes) et intérêts immatériels (prestige social, responsabilité honorifique, estime de soi, concordances de ses idées avec celles du parti...) (Olson, 1978 ; Gaxie, 1977). Mais les rétributions tirées de l'activité partisane doivent être référées aux ressources initiales ou acquises par chaque individu. Or, on peut penser que celles obtenues par certains dirigeants écologistes de par leur engagement (compétence spécifique dans un champ de connaissance, notoriété, relations, expérience politique) les placent dans une position supérieure à celle qui était la leur au moment de leur entrée dans l'écologie. Les ressources ainsi acquises et la position nouvelle qui en découle peuvent conduire à ne plus juger suffisantes les rétributions qu'on peut espérer obtenir d'un petit mouvement dont on a déjà reçu l'essentiel (notoriété, expérience politique, relations sociales...), sauf, peut-être, si ce mouvement est lui-même en croissance. Dès lors, les dirigeants placés dans cette situation peuvent, légitimement et logiquement, se tourner vers d'autres organisations en mesure de leur fournir des rétributions susceptibles de les intéresser et auxquelles ils peuvent désormais prétendre, en fonction de leurs ressources acquises, devenues ressources initiales au moment de leur engagement dans le nouveau parti. Toutefois, on sait que, pour que la défection (*exit*) de la première organisation soit possible, il faut que les coûts d'entrée et de sortie soient faibles (Hirschman, 1972). Précisément, les coûts d'entrée dans les mouvements écologistes semblent, pour la population étudiée, assez faibles. De même, si les coûts de sortie de certaines organisations politiques semblent particulièrement élevés en termes économiques, sociaux, psychologiques – cas du PCF par exemple (Verdès-Leroux, 1983 ; Silone, 1986) – à tel point que, bien souvent, ils contraignent à la loyauté (*loyalty*) ou au silence, sans départ (*exit*), ni protestation (*voice*), ce ne semble pas être le cas des mouvements écologistes qui paraissent, au contraire, connaître un taux de rotation des équipes dirigeantes particulièrement élevé. Cette situation est facilement compréhensible, au moins pour les dirigeants qui, ayant accumulé dans l'organisation écologiste un potentiel de ressources (sociales, politiques, culturelles) personnelles ou une part des ressources collectives, n'ont pas à craindre d'abandonner leur droit à disposer de cette fraction du « capital collectif » de l'organisation d'origine. D'une part, ce « capital collectif » est chiche et faiblement protégé, les mouvements écologistes ayant du mal (33) à se

(33) Plus de mal, en France, jusqu'à une époque récente tout du moins, que le PCF pour le communisme, le PS pour le socia-

lisme, le RPF, puis l'UNR, l'UDR et le RPR pour le gaullisme.

faire reconnaître comme seul « propriétaire de l'écologie ». D'autre part, les dirigeants sortants ont, précisément, accumulé des ressources personnelles qui rendent désormais peu significatives pour eux les rétributions qu'ils pourraient continuer à percevoir de l'organisation écologiste et le droit de continuer à disposer d'une fraction de son « capital collectif », faible et, en l'occurrence, déclinant à l'époque de l'enquête.

Pour ces mêmes raisons, et parce qu'il est facile de quitter une organisation écologiste et aisé de s'approprier une part de son « capital collectif », tout en y ayant accumulé des ressources personnelles, il sera également simple, pour ces dirigeants-là, de créer, construire ou reconstruire une nouvelle organisation écologiste, à laquelle ils apporteront leurs ressources personnelles, le sigle écologiste, mal protégé par l'ancienne organisation, et une partie du « capital collectif » de celle-ci. Ainsi, sans nier le rôle des divergences idéologiques, peut partiellement s'expliquer la facilité avec laquelle se créent, se défont et se scindent nombre d'organisations écologistes, sur le plan local comme national, depuis les années soixante-dix (*Amis de la Terre, SOS environnement, Mouvement écologique, MEP, Confédération écologiste, Les Verts-parti écologiste, Les Verts, Les Verts confédération-parti écologiste, Génération écologie, Alliance pour la démocratie et l'écologie, les Nouveaux écologistes., M.E.I.,...*) et la facilité avec laquelle certains dirigeants passent de l'une à l'autre.

Guillaume SAINTENY

ANNEXE

Caractéristiques des dirigeants écologistes de l'échantillon

	Dirigeants écologistes	
	n = 76	%
SEXE		
F	15	19,8
H	61	30,2
AGE		
< 20	0	0
20-24	2	2,6
25-34	23	30,2
35-49	33	43,4
50-64	16	21
> 65	0	0
SR	2	2,6
CSP		
P.L.	2	2,6
C.S. + Ingénieurs dont :	9	11,8
Ingénieurs	2	2,6
C.S. public	3	3,9
C.S. privé	4	5,2
Professeurs dont :	21	27,5
Prof. sup.	10	13,1
Prof. second.	11	14,4
Prof. info. spectacle	12	15,8
Instituteurs	2	2,6
Prof. int. santé et travail social	9	11,8
Techniciens	2	2,6
C.M.	4	5,2
Employés	4	5,2
P.C.A.	1	1,3
Ouvriers	1	1,3
Agriculteurs	2	2,6
Foyer	2	2,6
Etudiants	2	2,6
Chômeurs + sans	3	3,9

	Dirigeants écologistes	
	n = 76	%
CSP du PERE		
Ind.	2	2,6
P.L.	6	7,9
C.S. privé + ingénieurs	11	14,5
C.S. public	7	9,2
Prof. sup.	5	6,6
Prof. sec.	1	1,3
C.M.	16	21
P.C.A.	7	9,2
Employés	8	10,2
Instituteurs	3	3,9
Ouvriers	5	6,6
SR	5	6,6
NIVEAU D'ETUDES		
SR	1	1,3
Primaire	6	7,8
Secondaire	12	15,8
Supérieur	55	73,4
Technique	2	7,6
TYPE D'ETUDES		
		% de ceux qui ont fait des études supérieures
Droit + I.E.P. + E.N.A.	9	11,8
Eco. + gestion	3	3,9
Lettres + Sc. humaines	14	18,4
Sciences dont :	28	36,8
• Sciences nat.	8	10,5
• Sciences exactes	8	10,5
• Médecine, pharmacie	3	4
• Ingénieurs	6	7,9

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Almond (Gabriel A.), Verba (Sidney), 1963.** – *The Civic culture*, Princeton, Princeton University Press.
- Barnes (Samuel H.), 1968.** – « Party democracy and the logic of collective action », dans **W. Crotty (ed.)**, *Approaches to the study of party organization*, Boston, Allyn and Bacon Inc.
- Boudon (Raymond), 1979.** – *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses Universitaires de France.
- 1981. – « L'intellectuel et ses publics : les singularités françaises », dans **J.-D. Reynaud et Y. Grafmeyer (ed.)**, *Français, qui êtes-vous ?*, Paris, La Documentation Française.

- Bourdieu (Pierre)**, 1984. – *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit.
- Broke S.K., et al.**, 1976. – « The growth of the environment as a political issue in Britain », *British journal of political science*, 6, pp. 245-255.
- Butler (Daniel), Stokes (Donald)**, 1969. – *Political change in Britain. Forces shaping electoral choice*, London, Macmillan.
- Chazel (François)**, 1986. – *Individualisme, mobilisation et action collective* dans **P. Birnbaum** et **J. Leca**, *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 244-268.
- Conseil économique et social**, 1988. – *Liste des conseillers économiques et sociaux*, s.l., C.E.S.
- Dagnaud (Monique)**, 1981. – « La classe d'alternative. Réflexion sur les acteurs du changement social dans les sociétés modernes », *Sociologie du travail*, 4, pp. 384-405.
- Derville (Jacques), Croisat (Maurice)**, 1979. – « La socialisation des militants communistes français », *Revue française de science politique*, vol. 29, n° 4-5, pp. 760-790.
- Downs (Anthony)**, 1957. – *An economic theory of democracy*, New York, Harper and Row.
- Epstein (Léon D.)**, 1961. – *Political parties in Western democracies*, New York, Praeger.
- Garraud (Philippe)**, 1987. – « La mobilisation politique locale en France : décisions controversées et mouvements protestataires » dans **A. Mabileau et al.**, *Les Citoyens et la politique locale : comment participent les Britanniques et les Français*, Paris, Pédone, pp. 107-123.
- Gaxie (Daniel)**, 1977. – « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, pp. 5-45.
- 1978. – *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil.
- Gellner (Ernest)**, 1986. – « L'animal qui évite les gaffes, ou un faisceau d'hypothèses », dans **P. Birnbaum** et **J. Leca** (eds), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 27-44.
- Greenberg (Donald W.)**, 1985. – « Staging media events to achieve legitimacy : a case study of Britain's Friends of the Earth », *Political communication and persuasion*, 2 (4), pp. 347-362.
- Hirschman (Albert O.)**, 1972. – *Face aux déclin des entreprises et des institutions*, Paris, Editions Ouvrières (trad. de : *Exit, voice, and loyalty. Responses to decline in firms organizations and states*, Cambridge, Mass., Harvard, 1970).
- 1981. – *Essays in trespassing, economics to politics and beyond*, Cambridge, Mass., Cambridge University Press.
1983. – *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard (trad. de : *Shifting involvements. Private interest and public action*, Princeton, Princeton University Press).
- Key (Vladimir O.)**, 1961. – *Public opinion and American democracy*, New York, Alfred A. Knopf.
- Lacroix (Bernard)**, 1980. – *L'utopie communautaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Lalonde (Brice)**, 1981. – *Sur la vague verte*, Paris, R. Laffont.
- Lane (Robert E.)**, 1959. – *Political life. Why people get involved in politics*, Glencoe, Illinois, The Free Press.
- Leca (Jean)**, 1982. – « La science politique dans le champ intellectuel français », *Revue française de science politique*, vol. 32, n° 4-5, pp. 653-678.
- Mehl (Dominique)**, 1982. – « Culture et actions associatives », *Sociologie du travail*, 1, pp. 24-42.
- Muller (Edward N.), Opp (Karl-Dieter)**, 1986. – « Rational choice and rebellious collective action », *American political science review*, vol. 80, n° 2, pp. 471-487.
- Neri (Julien), Ribay (Catherine)**, 1978. – *L'affirmation de la différence en politique : le cas du collectif Ecologie 78 dans la 4^e circonscription des Yvelines (élections législatives de mars 1978)*, Mémoire D.E.A., Université de Paris I.

- Nie (Norman H.) et al.**, 1959. – « Social structure and political participation : developmental relationships », *American political science review*, vol. LXIII, n° 2, pp. 361-378.
- Olson (Mancur)**, 1978. – *Logique de l'action collective*, Paris, Presses Universitaires de France. (trad. de *The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1965).
- Opp (Karl-Dieter)**, 1986. – « Soft incentives and collective action : participation in the anti-nuclear movement », *British journal of political science*, 16, pp. 87-112.
- Ostrogorsky (Moïse)**, 1902. – *La démocratie et l'organisation des partis politiques*, Paris, Calmann-Lévy.
- Paicheler (Geneviève), Saint-Afrique (Marie de)**, 1979. – *Militer dans une nébuleuse écologiste. Pratiques écologistes*, Rapport de recherche, s.l., s.n., dact.
- 1980. – *La militance écologique : de la transformation de la vie privée à la contestation de l'Etat*, ronéo., 15 p.
- Parkin (Frank)**, 1968. – *Middle class radicalism. The social bases of the British campaign for nuclear disarmament*, Manchester, Manchester University Press.
- Pizzorno (Alessandro)**, 1986. – « Sur la rationalité du choix démocratique », dans **P. Birnbaum** et **J. Leca** (eds), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 330-369.
- Preworski (Adam)**, 1986. – « Le défi de l'individualisme méthodologique à l'analyse marxiste », dans **P. Birnbaum** et **J. Leca** (eds), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 77-106.
- Sainteny (Guillaume)**, 1987. – « Les dirigeants écologistes et le champ politique », *Revue française de science politique*, vol. 37, n° 1, pp. 21-32.
- 1989. – « L'élite verte : atypisme provisoire ou préfiguration d'un nouveau personnel politique », *Politix*, n° 9, pp. 18-36.
- 1991. – *Les Verts*, Paris, Presses Universitaires de France.
- 1992. – *La constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France : mobilisation des ressources et stratégie des acteurs*, Paris, Université de Paris I.
- 1993. – « La question du pouvoir d'Etat chez les écologistes français » dans **M. Abélès** (ed.), *Le défi écologiste*, Paris, L'Harmattan, pp. 67-85.
- Silone (Ignacio)**, 1966. – *Sortie de secours*, Paris, Del Duca (trad. de : *Uscita di sicurezza*, Firenze, Vallecchi editore, 1965).
- Snow (David A.), Elkland-Olsen (Sheldan), Zurcher (Louis A.J.)**, 1980. – « Social networks and social movements : a microstructural approach to differential recruitment », *American sociological review*, vol. 45, pp. 787-801.
- Tilly (Charles)**, 1986. – « Action collective et mobilisation individuelle », dans **P. Birnbaum** et **J. Leca** (eds), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 213-243.
- Verdès-Leroux (Jeanine)**, 1983. – *Au service du Parti*, Paris, Fayard.
- Vicherat (Philippe)**, 1984. – *Philippe Vicherat, candidat à la candidature aux élections européennes de 1984*, s.l., s.n., dact. 1 p.
- Walsh (Edward J.)**, 1981. – « Ressource mobilization and citizen protest in communities around Three Mile Island », *Social problems*, vol. 29, n° 1, pp. 1-21.
- Walsh (Edward J.), Warland (Rex H.)**, 1983. – « Social movement involvement in the wake of a nuclear accident : activists and free riders in the TMI Area », *American sociological review*, vol. 48, pp. 764-780.
- Weber (Max)**, 1959. – *Le savant et le politique*, Paris, Plon (trad. de : *Wissenschaft als Beruf*, 1^{ère} éd. : 1919).